

N° 0391 /SCH/DR/DRCCR

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de Chef de Service suivants :

- Chef de Service Finances et comptabilité ;
- Chef de Service Relation Universités/Entreprises et transfert technologique ;

Article 2 : Peuvent être candidats aux postes de Chef de Service, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2^{ème} catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1^{ère} catégorie de l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Capital Humain de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **18 Août 2021** à **16h30**.

Article 5 : Le descriptif lié à chaque poste de responsabilité sont annexés à la présente décision.

Article 6 : la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 03 Août 2021
Le Directeur Général de l'OMPIC


Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef du Service Relation Universités/Entreprises et transfert technologique
<p>Missions et descriptions du poste</p>	<p>Ce service est chargé d'assurer le développement de relation et de partenariat universités/entreprises/centres ou instituts de recherche, de dynamiser les projets collaboratifs par le rapprochement des entreprises des universités pour valoriser les résultats de la recherche. Ainsi, il est investi des principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurance de la diffusion de l'information liée au brevet et la promotion de l'innovation technologique, dans le cadre des partenariats avec des acteurs externes. - Communication sur l'état de l'art dans les différents domaines technologiques. - Promotion de l'utilisation stratégique du système des brevets par les acteurs de l'innovation. - Animation des réseaux de centres d'informations technologiques. - Participation à la sensibilisation sur les droits de brevet d'invention, à travers la participation aux activités du « carré de l'innovateur », du pré diagnostic et du IP Portfolio Analysis. - Mise en relation entreprises/universités/centres de recherche sur des problématiques techniques répondant à leurs besoins. - Identification des problématiques techniques au niveau des entreprises ainsi que des thèmes de recherche au niveau des universités, centres ou instituts de recherche. - Réalisation des rapports sur les tendances technologiques tenant compte des besoins exprimés par les partenaires. - Conception des prestations et services de recherche dans les bases de données brevets et autres sources d'informations technologiques. - Mise à la disposition des acteurs d'innovation des principes de base concernant la recherche collaborative et les contrats (propriété des droits de PI, accès aux droits de PI...). - Accompagnement au développement d'une culture commune d'innovation entre les partenaires et à la gestion des savoir-faire et des droits de brevet issue de la collaboration. - Accompagnement des accélérateurs et incubateurs dans leurs programmes de dynamisation des start-ups. - Accompagnement et participation à la valorisation des résultats de la recherche et à l'identification des possibilités de transfert technologique.





DESCRIPTIF DES POSTES

Code : FR-GRH-FDP

Version : 1

Date : 21/06/2021

Page : 2 / 2

	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement et sensibilisation des acteurs d'innovation à la mise en place d'une politique de transfert des connaissances axée sur les modalités de transfert et d'exploitation de la PI (stratégie d'octroi de licences, de création de spin-offs et d'accès aux connaissances, partage des revenus financiers, surveillance des activités de transfert des connaissances).- Accroître les capacités des entreprises, des universités et des centres de recherche en matière de transfert de technologie et de commercialisation des innovations.- Favoriser le transfert technologique par la mise en réseaux des chercheurs/universités /centres de recherches avec des entreprises cherchant à concéder des licences pour des nouvelles technologies.
Compétences et Conditions requises	<ul style="list-style-type: none">- Etre classé au grade de cadre 2^{ème} catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1^{ère} catégorie de l'OMPIC..
Rattachement hiérarchique	Direction BREVETS D'INVENTION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE



Identification du poste	Chef de Service Finances et comptabilité
<p>Missions et descriptions du poste</p>	<p>Ce service est chargé d'assurer la fonction finances et comptabilité au sein de l'OMPIC. Il assure la tenue des comptes, le suivi des déclarations fiscales et le contrôle des situations de trésorerie et flux. Ainsi, il est investi en particulier des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la préparation des projets de budget de l'OMPIC. - Tenue fiable et à jour de la comptabilité budgétaire et générale dans le cadre du respect des normes, lois et règles comptables et fiscales en vigueur, ainsi que la tenue à jour de la comptabilité analytique d'exploitation. - Préparation des situations de trésorerie et des mouvements d'encaissement et de décaissement, ainsi que le suivi des situations de la trésorerie et les régisseurs de dépenses et de recettes de l'Office. - Préparation et exécution de l'ensemble des opérations de paiement (ordres de dépenses) et des opérations d'encaissement (ordres de recettes) de l'OMPIC, ainsi que l'interfaçage avec le trésorier payeur et les régisseurs de dépenses. - Supervision, assurance et coordination des opérations de recouvrement auprès de l'ensemble des clients de l'OMPIC. - Préparation, dépôt et suivi de l'ensemble des déclarations fiscales périodiques et annuelles et interface avec l'administration fiscale. - Proposition et participation à l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre des procédures comptables. - Communication avec les auditeurs internes et externes avec la préparation des éléments nécessaires à la conduite des missions d'audit. - Etablissement et présentation des états de synthèse périodiques à la Direction Générale l'informant sur la l'évolution financière de l'OMPIC.
<p>Compétences et Conditions requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre classé au grade de cadre 2^{ème} catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ; - Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1^{ère} catégorie de l'OMPIC.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p>DIRECTION REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE ET RESSOURCES</p>

